



Commune de Chevilly
Rue du Collège 2
1316 Chevilly

Demande d'autorisation de fouille sur le domaine public

A. Maître d'ouvrage

Maître de l'ouvrage :

Adresse de facturation :

N° de la demande :
(ne pas remplir, svp)

.....
.....

Date de la demande :

.....

Direction du projet (nom et tél.) :

.....

.....

Direction des travaux (nom et tél.) :

.....

.....

B. Informations sur les travaux

Propriétaire foncier :

N° parcelle /N° domaine public :

Lieu et description des travaux :

.....

.....

Etendue des travaux :

.....

Revêtement :

But :

Entrepreneur :

.....

Début des travaux :

Fin des travaux :

Interruption du trafic :

Véhicules :

Piétons :

Au nom du maitre de l'ouvrage, de la direction des travaux et de l'entrepreneur, le soussigné prend acte des prescriptions relatives à l'exécution des travaux sur le domaine public (Normes Suisses SN-640535, VSS-40538B, VSS-40430). Demeurent réservées les dispositions contraires de la législation fédérale (LIE, LTC, etc.).

Annexes (plan...) :
.....

C. Autorisation

L'autorisation d'exécution des travaux est accordée aux conditions suivantes :

1. Les services techniques responsables des conduites souterraines doivent être avertis par vos soins, en particulier :

Service électrique : Cadastre :
Service des eaux : Equip. signalisation :
Eaux usées : Service réseau :

2. Avant l'exécution des travaux de revêtement, les surfaces à remettre en état doivent être délimitées avec le propriétaire foncier.

3. Lors la remise en état définitive, le revêtement doit être constitué comme indiqué ci-après. Les épaisseurs supplémentaires par rapport à l'état antérieur sont à la charge du propriétaire foncier.

Type de revêtement	Epaisseur en mm
.....
Couche de support
Couche de liaison
Couche d'usure

Remarques/ annexes du propriétaire foncier :

La facture de l'émolument correspondant à la demande sera envoyée prochainement.

Lieu et date :

POUR LA MUNICIPALITE

Le Syndic,

La Secrétaire,

J.-F. Braissant

G. Briand